

# 1-RAPPORT DE VOTE

(Remarque : il convient de noter que les critères de participation présentés ci-dessous ne seront plus applicables pour l'exercice de vote 2021. En effet, depuis le 1er janvier 2021, DNCA FINANCE utilise la plateforme de vote ISS, lui permettant de mettre tout en œuvre pour voter à l'ensemble des assemblées générales relatives aux titres détenus en portefeuille par tous ses OPC gérés. Etant entendu que par exception, DNCA peut ne pas voter pour un nombre limité de ces Assemblées Générales si les dispositions réglementaires et les contraintes techniques imposées par les marchés, les dépositaires ou les prestataires externes ne permettent pas l'exercice du vote dans l'intérêt des porteurs de parts.)

## Rappel de la politique de vote applicable en 2020

Participation aux assemblées générales en 2020 par application des critères de la Politique de Vote : Conformément à sa Politique de Vote, DNCA participe aux assemblées générales des sociétés par application des deux critères quantitatifs (non cumulatifs) suivants :

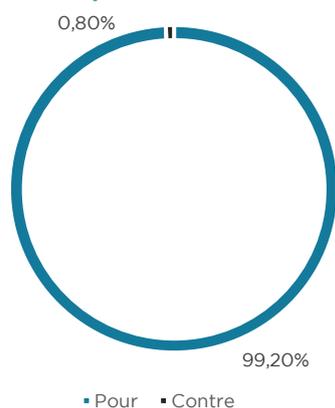
- 1% ou plus du capital de la société concernée ou ;
- 0,2% de la totalité des encours des OPC gérés.

Par ailleurs, à ces deux critères quantitatifs, un critère d'objectif de vote systématique pour l'ensemble des titres détenus en portefeuille par tout OPC DNCA géré bénéficiant du Label ISR (ci-après les « OPC ISR »). Au titre de ce nouveau critère, par principe, DNCA met tout en œuvre pour voter à l'ensemble des assemblées générales relatives aux titres détenus en portefeuille par tout OPC ISR, étant entendu que, par exception, conformément à sa Politique de Vote, DNCA peut ne pas voter pour un nombre de ces assemblées générales aussi limité que possible.

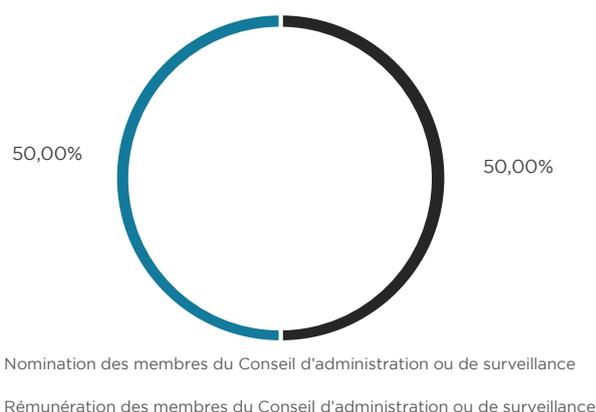
## Votes 2020

Sur la base des critères de participation, au cours de l'exercice 2020, DNCA Invest Beyond Alterosa a effectivement exercé ses droits de vote à l'occasion de 30 assemblées générales, pour un total de 501 résolutions. Par ailleurs, DNCA Invest Alterosa a voté « non » ou « abstention » à au moins une résolution à l'occasion de 2 des 30 assemblées générales auxquelles le fonds a participé.

### Répartition des votes



### Répartition des votes d'opposition



# 2-RAPPORT D'ENGAGEMENT

## Notre démarche d'engagement en 2020

En tant qu'investisseur responsable, nous attachons la plus grande importance à maintenir un dialogue constant avec les entreprises dans lesquelles nous investissons. Qu'il s'agisse d'apporter un éclairage additionnel à notre analyse ou d'encourager les sociétés que nous finançons à adopter de meilleures pratiques, nous considérons l'engagement actionnarial comme un pilier fondamental de notre démarche d'investisseur responsable et de notre responsabilité fiduciaire. Plus d'informations sont disponibles dans notre politique d'engagement (en lien).

DNCA Finance a cartographié, pour la première fois en 2020, les émissions de carbone de ses investissements et présente une estimation de la hausse de température induite par ces investissements. Cela nous permet de s'inscrire dans une démarche d'investissement cohérente avec le cadre des accords de Paris et la limitation de la hausse de température à 2°C. L'étude est disponible sur notre site internet (lien). C'est désormais un outil de pilotage important de notre engagement avec les émetteurs en faveur du climat. En effet, les sociétés ciblées au travers de cette étude feront l'objet d'une initiative d'engagement systématique de notre part.

En 2020, nous avons organisé notre activité d'engagement individuel autour de cinq thèmes : la transparence de l'information extra financière, la transition climatique, la gestion de la crise sanitaire du covid-19, les enjeux sociaux et sociétaux ainsi que les enjeux de gouvernance.

Par ailleurs nous nous inscrivons aussi dans une démarche d'engagement collaborative. Avec un ensemble d'investisseurs internationaux, nous participons aux campagnes d'engagement collective via le CDP ou les UNPRI.

## Statistiques Engagement individuel du fonds



Nombre de réunions avec les émetteurs : **168**



Nombre de réunion d'engagement : **30**

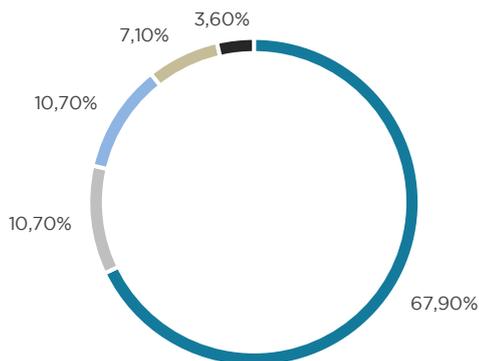


Nombre de sociétés représentées : **50**



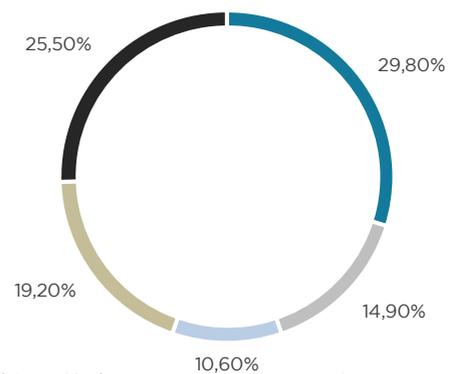
Nombre de sociétés ciblées : **17**

### Répartition géographique



■ France ■ Italie ■ Pays-Bas  
■ Danemark ■ Norvège

### Thématiques d'engagement



■ Social & Sociétale ■ Environnement  
■ Pandémie de covid 19 ■ Gouvernance  
■ Transparence Extra-financière



Via le CDP nous participons à deux campagnes d'engagement distinctes, la première est une campagne pour améliorer la transparence des sociétés sur leurs émissions de carbone. Nous invitons cinq sociétés à plus de transparence au travers cette initiative, principalement dans les pays émergents.

La seconde est une campagne d'engagement pour demander aux sociétés de s'inscrire dans une démarche climatique cohérente avec les accords de Paris, via l'adhésion à la Science Based Target initiative (SBTi) qui permet de justifier de l'alignement des émissions de carbone de la société avec la limitation de la hausse des températures à 2°C. Nous engageons auprès 1700 émetteurs au travers de cette campagne.



Via les UNPRI, nous participons à l'initiative d'engagement Climate Action 100+. Cette initiative cherche à améliorer, grâce au dialogue, l'empreinte environnementale des sociétés ayant un impact climatique important. L'initiative étant organisée en groupe de travail par émetteur, nous avons choisi une société dont DNCA est un actionnaire de long terme.



## ENGAGEMENT

	Secteur :	Electro-ménager
	Pays :	France
	Capitalisation Boursière :	Supérieur à 7 milliards d'euros
	Nombre d'employés :	Supérieur à 20 000
	Thématique :	Environnement (Economie circulaire)

Seb est un spécialiste du petit électro-ménager et dans le cadre de l'économie durable, nous nous sommes intéressés aux initiatives de la société en la matière. C'est ainsi que nous avons pu échanger avec la société sur ces sujets.

Contrairement à ses concurrents, qui remplacent les produits défectueux sous garantie par du neuf, Seb propose à ses clients de les réparer. La société détient ainsi un stock de 6 millions de pièces détachées qu'elle garantit ensuite pendant dix ans lorsqu'elle intervient sur un produit. L'engagement de Seb, sur cet enjeu, concerne aussi les produits hors garantie.

Pour mener à bien cette politique, la société dispose d'un réseau de 6500 réparateurs agréés dans le monde (220 en France) qui effectuent les réparations avec un prix ne dépassant pas un tiers du prix d'achat neuf.

Cette politique permet à la société d'assurer une meilleure durabilité de ses produits et un meilleur traçage des défauts de ses appareils. Ainsi lorsque Seb met en place une telle stratégie, le bénéfice pour l'environnement est évident, tout comme le bénéfice pour ses clients. C'est pour cela qu'en qualité de société d'investissement responsable nous encourageons ce genre de pratique et maintenons notre confiance dans la société.



DNCA Finance

19 place Vendôme - 75001 Paris

Téléphone : +33 (0)1 58 62 55 00

Contact : dnca@dnca-investments.com

Société de gestion agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 00-030 en date du 18 août 2000

Conseiller en investissements financiers non indépendant au sens de la directive MIFID II

(DNCA Investments est une marque de commerce de DNCA Finance)

DNCA Finance Luxembourg

1 place d'Armes - L-1136 Luxembourg Téléphone: +352 28 48 01 55 23

[www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com)

Le Compartiment vise à surperformer l'indice composite suivant : 30% MSCI World All Countries World Net Return (Bloomberg Ticker : NDEEWNR Index) + 70% Bloomberg Barclays Global Treasury Index Euro Hedged (Bloomberg Ticker : BTRYREH Index), calculé dividendes réinvestis sur la période d'investissement recommandée. Compartiment de DNCA INVEST, société d'investissement à capital variable régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et agréée par l'organisme de régulation financière (la CSSF) en tant qu'OPCVM

L'investissement sur les marchés financiers comporte des risques, et notamment les suivants :

- Risque de perte en capital ;
- Risque actions : en cas de baisse des marchés actions, la valeur d'un instrument financier peut baisser ;
- Risque de taux : le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur de l'instrument financier en cas de variation des taux ;
- Risque de crédit : le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements ;
- Risque de change : il est lié à l'exposition à une devise autre que la devise de référence de l'instrument financier ;
- Risque de liquidité : les dérèglements de marché et caractéristiques de certains marchés (taille réduite, absence de volume) ou les caractéristiques de certains titres (actions de petite capitalisation) peuvent impacter les détails et conditions de prix dans lesquels l'investisseur peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions ;
- Risque de contrepartie : il résulte de la dégradation ou de la faillite d'une contrepartie en cas de recours à des instruments financiers à terme, de gré à gré et à des opérations d'acquisitions cessions et temporaires de titres, entraînant ainsi une baisse de la valeur de l'instrument financier.
- Risque lié aux investissements dans les instruments dérivés et dans les instruments intégrant des dérivés (tels que les CFD et les swaps sur portefeuille dynamique) ;
- Risque spécifique lié aux ABS et MBS ;
- Risque ESG ;
- Risque de durabilité ;

Risque lié aux investissements dans les instruments dérivés et dans les instruments intégrant des dérivés (tels que les CFD et les swaps sur portefeuille dynamique) ;

• Risque spécifique lié aux ABS et MBS ;

• Risque lié à l'investissement dans des obligations convertibles;

• Risque lié à l'investissement dans des contingent convertibles bonds ;

#### Profil de risque :



DNCA Investments est une marque de DNCA Finance. Les performances passées ne sont pas indicatives des performances futures. Les performances sont calculées nettes de frais de gestion par DNCA FINANCE. Ce document promotionnel est un outil de présentation simplifié et ne constitue pas une offre de souscription ou un conseil en investissement. Ce document ne peut être reproduit, distribué ou communiqué, en tout ou partie, sans l'autorisation préalable de la société de gestion. L'accès aux produits et services présentés peut faire l'objet de restrictions pour certaines personnes ou certains pays. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle. Le DICI doit être remis au souscripteur avant chaque souscription. Pour une information complète sur les orientations stratégiques et l'ensemble des frais, veuillez consulter le prospectus, le DICI et les autres informations réglementaires disponibles sur notre site internet [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com) ou sur simple demande, sans frais, au siège de la société de gestion.

Avertissement sur les sociétés cotées : Ce document n'a pas été réalisé dans le but de promouvoir les sociétés éventuellement cotées mais pour illustrer une partie du processus de sélection qualitative effectué par les gestionnaires. Ces présentations ne peuvent être assimilées à des analyses financières car elles n'ont pas été réalisées conformément aux dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières. DNCA FINANCE ne s'interdit pas d'intervenir sur les instruments financiers concernés. Elle ne doit pas être considérée comme une recommandation d'achat, de détention ou de vente des titres concernés. Cette présentation ne doit pas être interprétée comme un engagement de DNCA FINANCE à maintenir ou à accroître ses investissements dans les sociétés mentionnées. A la date de cette publication, DNCA Finance peut avoir désélectionné tout ou partie des sociétés mentionnées.